

HUITIEME
NUMERO DE LA
REVUE AFRICAINE
DES LETTRES, DES
SCIENCES



KURUKAN FUGA
VOL : 2-N°8
DECEMBRE 2023



ISSN : 1987-1465

Website : <http://revue-kurukanfuga.net>

E-mail : revuekurukanfuga2021@gmail.com

VOL : 2-N°8 DECEMBRE 2023

Bamako, Décembre 2023

KURUKAN FUGA

La Revue Africaine des Lettres, des Sciences Humaines et Sociales

ISSN : 1987-1465

E-mail : revuekurukanfuga2021@gmail.com

Website : <http://revue-kurukanfuga.net>

Links of indexation of African Journal Kurukan Fuga

Copernicus	Mir@bel	CrossRef
		
https://journals.indexcopernicus.com/search/details?id=129385&lang=ru	https://reseau-mirabel.info/revue/19507/Kurukan-Fuga	https://doi.org/10.62197/udls

Directeur de Publication

- Prof. MINKAILOU Mohamed (*Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali*)

Rédacteur en Chef

- Prof. COULIBALY Aboubacar Sidiki (*Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali*) -

Rédacteur en Chef Adjoint

- SANGHO Ousmane, **Maitre de Conférences** (*Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali*)

Comité de Rédaction et de Lecture

- SILUE Lèfara, **Maitre de Conférences**, (Félix Houphouët-Boigny Université, Côte d'Ivoire)
- KEITA Fatoumata, **Maitre de Conférences** (*Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako*)
- KONE N'Bégué, **Maitre de Conférences** (*Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako*)
- DIA Mamadou, **Maitre de Conférences** (*Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako*)
- DICKO Bréma Ely, **Maitre de Conférences** (*Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako*)
- TANDJIGORA Fodié, **Maitre de Conférences** (*Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali*)

- *TOURE Boureima, Maitre de Conférences (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali)*
- *CAMARA Ichaka, Maitre de Conférences (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali)*
- *OUOLOGUEM Belco, Maitre de Conférences (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako)*
- *MAIGA Abida Aboubacrine, Maitre-Assistant (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali)*
- *DIALLO Issa, Maitre de Conférences (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali)*
- *KONE André, Maitre de Conférences (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali)*
- *DIARRA Modibo, Maitre de Conférences (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali)*
- *MAIGA Aboubacar, Maitre de Conférences (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali)*
- *DEMBELE Afou, Maitre de Conférences (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali)*
- *Prof. BARAZI Ismaila Zangou (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali)*
- *Prof. N'GUESSAN Kouadio Germain (Université Félix Houphouët Boigny)*
- *Prof. GUEYE Mamadou (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako)*
- *Prof. TRAORE Samba (Université Gaston Berger de Saint Louis)*
- *Prof. DEMBELE Mamadou Lamine (Université des Sciences politiques et juridiques de Bamako, Mali)*
- *Prof. CAMARA Bakary, (Université des Sciences politiques et juridiques de Bamako, Mali)*
- *SAMAKE Ahmed, Maitre-Assistant (Université des Sciences politiques et juridiques de Bamako, Mali)*
- *BALLO Abdou, Maitre de Conférences (Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Mali)*
- *Prof. FANE Siaka (Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Mali)*
- *DIAWARA Hamidou, Maitre de Conférences (Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Mali)*
- *TRAORE Hamadoun, Maitre-de Conférences (Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Mali)*
- *BORE El Hadji Ousmane Maitre de Conférences (Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Mali)*

- KEITA Issa Makan, **Maitre-de Conférences** (*Université des Sciences politiques et juridiques de Bamako, Mali*)
- KODIO Aldiouma, **Maitre de Conférences** (*Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako*)
- Dr SAMAKE Adama (*Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali*)
- Dr ANATE Germaine Kouméalo, CEROCE, Lomé, Togo
- Dr Fernand NOUWLIBETO, Université d'Abomey-Calavi, Bénin
- Dr GBAGUIDI Célestin, Université d'Abomey-Calavi, Bénin
- Dr NONOA Koku Gnatola, Université du Luxembourg
- Dr SORO, Ngolo Aboudou, Université Alassane Ouattara, Bouaké
- Dr Yacine Badian Kouyaté, Stanford University, USA
- Dr TAMARI Tal, IMAF Instituts des Mondes Africains.

Comité Scientifique

- Prof. AZASU Kwakuvi (*University of Education Winneba, Ghana*)
- Prof. ADEDUN Emmanuel (*University of Lagos, Nigeria*)
- Prof. SAMAKE Macki, (*Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali*)
- Prof. DIALLO Samba (*Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Mali*)
- Prof. TRAORE Idrissa Soïba, (*Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali*)
- Prof. J.Y. Sekyi Baidoo (*University of Education Winneba, Ghana*)
- Prof. Mawutor Avoke (*University of Education Winneba, Ghana*)
- Prof. COULIBALY Adama (*Université Félix Houphouët Boigny, RCI*)
- Prof. COULIBALY Daouda (*Université Alassane Ouattara, RCI*)
- Prof. LOUMMOU Khadija (*Université Sidi Mohamed Ben Abdallah de Fès, Maroc.*)
- Prof. LOUMMOU Naima (*Université Sidi Mohamed Ben Abdallah de Fès, Maroc.*)
- Prof. SISSOKO Moussa (*Ecole Normale supérieure de Bamako, Mali*)
- Prof. CAMARA Brahim (*Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako*)
- Prof. KAMARA Oumar (*Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako*)
- Prof. DIENG Gorgui (*Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal*)
- Prof. AROUBOUNA Abdoukadri Idrissa (*Institut Cheick Zayed de Bamako*)
- Prof. John F. Wiredu, University of Ghana, Legon-Accra (Ghana)
- Prof. Akwasi Asabere-Ameyaw, Methodist University College Ghana, Accra
- Prof. Cosmas W.K. Mereku, University of Education, Winneba

- Prof. MEITE Méké, Université Félix Houphouet Boigny
- Prof. KOLAWOLE Raheem, University of Education, Winneba
- Prof. KONE Issiaka, Université Jean Lorougnon Guédé de Daloa
- Prof. ESSIZEWA Essowè Komlan, Université de Lomé, Togo
- Prof. OKRI Pascal Tossou, Université d'Abomey-Calavi, Bénin
- Prof. LEBDAI Benaouda, Le Mans Université, France
- Prof. Mahamadou SIDIBE, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako
- Prof.KAMATE André Banhouman, Université Félix Houphouet Boigny, Abidjan
- Prof.TRAORE Amadou, Université de Segou-Mali
- Prof.BALLO Siaka, (*Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Mali*)



TABLE OF CONTENTS

Sidy Lamine BAGAYOKO, Tiemoko TRAORÉ,
PROCESS OF NATIONALISING COMMUNITY SCHOOLS IN MALIpp. 01 – 12

Fatoumata Camara, Almamy Sylla, N’gna Traoré,
LES DONATIONS FONCIÈRES, UNE NOUVELLE PRATIQUE DE CADEAUX DE MARIAGE ET SES DYNAMIQUES ÉMANCIPATRICES DES FEMMES À BAMAKO ET SES ENVIRONSpp. 13 – 33

Kaba KEITA,
LE POUVOIR AU FEMININ : COMPRENDRE LES BLOCAGES DE L'ASCENSION POLITIQUE DES FEMMES AU ROYAUME-UNI.....pp. 34 – 46

Issiaka DIARRA, Adama COLIBALY, Sory Ibrahima KEITA,
UNE ANALYSE DES FORCES ET FAIBLESSES DES VARIANTES DE LA CHARTE DE KURUKAN FUGApp. 47 – 76

Bréhima Chaka TRAORE, Moussa COULIBALY, Lamine Boubakar TRAORE,
PERCEPTION DES OFFRES DE SOIN LORS DU TRAITEMENT DE LA FRACTURE DES OS A BAMAKOpp. 77 – 87

Inoussa GUIRE,
LES MECANISMES DE CREATIONS LEXICALES PAR DERIVATION EN KOROMFE, VARIANTE D’ARBINDA pp. 88 – 102

Yacouba M COULIBALY, Mamadou Gustave TRAORE, Fousseyni DOUMBIA
LA PROBLEMATIQUE DE L’APPLICATION DE LA CHARTE AFRICAINE DES DROITS ET DU BIEN-ETRE DE L’ENFANT DANS L’ORDRE JURIDIQUE INTERNE..... pp. 103 – 117

Zakaria COULIBALY,
HUMAN RIGHTS ISSUES IN TRADITIONAL AFRICA VERSUS BLACKS’ CIVIL RIGHTS IN CONTEMPORARY AMERICA: A READING OF THE STORY OF OLAUDAH EQUIANO pp. 118 – 125

Daouda KONE, Souleymane TOGOLA, David KODIO,
PROMOTION OF FORMAL EDUCATION IN NATIONAL LANGUAGES IN MALI TO STRENGTHEN THE INTELLIGENCE OF CHILDREN AT SCHOOLpp. 126 – 137

Pierre TOGO,
LE MECANISME DE FUSION-ABSORPTION DES SOCIETES COMMERCIALES AU REGARD DU DROIT OHADApp. 138 – 150

SEKOU TOURE,
DEFINING THE CHARACTERISTICS OF THE BYRONIC HERO IN THE CONTEXT OF ROMANTICISM.....pp. 151 – 161

Zakaria BEINE, GUIRAYO Jérémie, Mahamat Foudda DJOURAB,

**LE TCHAD, ENTRE GUERRES CLASSIQUE ET ASYMETRIQUE, ET LA
DIFFICILE QUETE DE LA CONSTRUCTION D'UN ETAT-NATION.....pp. 162 – 173**

**Sidiki DAO,
A POSTCOLONIAL READING OF THE RELATIONSHIPS BETWEEN THE
BRITISH COLONIZER AND THE COLONIZED IN RUDYARD KIPLING'S *KIM*
AND E. M. FORSTER'S *A PASSAGE TO INDIA*..... pp. 174 – 182**

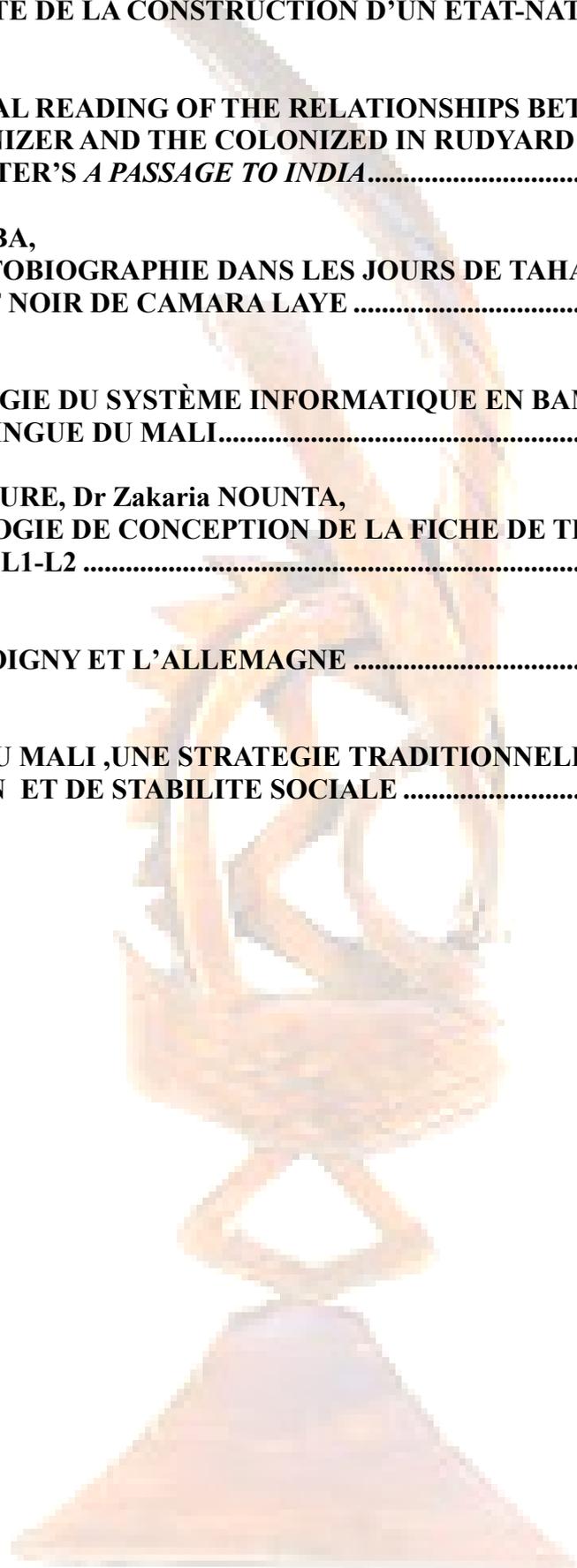
**Ibrahim Sory KABA,
L'ART DE L'AUTOBIOGRAPHIE DANS LES JOURS DE TAHA HOUSSEINE ET
DANS L'ENFANT NOIR DE CAMARA LAYE pp. 183 – 201**

**Adama TRAORÉ,
LA TERMINOLOGIE DU SYSTÈME INFORMATIQUE EN BAMANANKAN,
LANGUE MANDINGUE DU MALI..... pp. 202 – 211**

**Dr Kadidiatou TOURE, Dr Zakaria NOUNTA,
LA MÉTHODOLOGIE DE CONCEPTION DE LA FICHE DE TRANSFERT DE
COMPETENCES L1-L2 pp. 212 – 222**

**Lacina YEO,
HOUPHOUET-BOIGNY ET L'ALLEMAGNE pp. 223 – 234**

**Moussa CISSE,
SANANKUNYA AU MALI ,UNE STRATEGIE TRADITIONNELLE
D'INTEGRATION ET DE STABILITE SOCIALE pp. 235– 246**



Vol. 2, N°8, pp. 162 – 173, Décembre 2023
Copy©right 2022 / licensed under [CC BY-NC 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by-nc/4.0/)
Author(s) retain the copyright of this article
ISSN : 1987-1465
DOI : <https://doi.org/10.62197/VCEB5629>
Indexation : Copernicus, CrossRef, Mir@bel
Email : RevueKurukanFuga2021@gmail.com
Site : <https://revue-kurukanfuga.net>

*La Revue Africaine des
Lettres, des Sciences
Humaines et Sociales
KURUKAN FUGA*

LE TCHAD, ENTRE GUERRES CLASSIQUE ET ASYMETRIQUE, ET LA DIFFICILE QUETE DE LA CONSTRUCTION D'UN ETAT-NATION

¹Zakaria Beine, ²Guirayo Jérémie, ³Mahamat Foudda Djourab

¹Université de N'Djamena, Email : beine_zakaria@yahoo.fr

²Université de N'Djamena, Email : jguirayo@yahoo.fr

³Université de N'Djamena, Email : mahamatfouda1@gmail.com

Résumé

Le Tchad a connu très tôt la guerre qui lui a coûté sa construction politique. Si la suppression du processus démocratique, dès 1962, a instauré les violences des forces de sécurité, l'absence d'issues politiques a bouleversé considérablement la marche du pays. L'absence d'alternative politique crédible a conduit à la création des rebellions, entre autres le Frolinat, qui sont à l'origine des coups d'État qui se sont succédé au Tchad, depuis 1975. Ces instabilités n'ont pas permis au pays de se construire lors qu'advient la guerre asymétrique touchant plusieurs pays dont le Tchad. Depuis 2015, le pays est engagé dans la lutte contre le terrorisme à l'intérieur de ses frontières et au niveau régional où il apporte un soutien actif à des pays qui sont exposés. Entre les deux guerres, la question de la construction nationale est posée. A l'analyse, l'absence de la mise en facteur des valeurs démocratiques couplées à la déperdition des ressources consacrées aux guerres sont sources d'instabilités. Cette étude, qui se nourrit des sources diverses, est une contribution à la connaissance des péripéties du Tchad. L'approche analytique est adoptée pour traiter ce sujet.

Mots clés : Construction nationale, Etat-nation, Guerre, Instabilité, Politique, Terrorisme.

Abstract

Independent since 1960, Chad experienced a multi-faceted war which significantly impacted its construction. While the suppression of the democratic process, as early as 1962, led to protestations and violence from the security forces, the absence of political solutions considerably upset the country's progress. The lack of a credible political alternative led to the emergence of rebellions, including the Frolinat, which have been at the root of successive coups d'état in Chad since 1975. All these instabilities have prevented the country from building up itself, and asymmetrical warfare has affected several countries, including Chad. Since 2015, the country has been engaged in the fight against terrorism, at both local and regional levels, where it provides active support to countries that appear to be highly exposed, given their weak logistical and/or operational capacity. Between the two wars, the issue of national construction, which had been forgotten, was raised. The analysis confirms that the absence of democratic values and the waste of resources devoted to all-out war are sources of instability. Draws on a variety of sources, this study is a contribution to our knowledge of the vicissitudes of Chad, to which it attempts to propose solutions. An analytical approach has been adopted to deal with this subject, which is fed by documentary sources collected in libraries and resource library.

Keywords: Nation-building, Nation-state, War, Instability, Politics, Terrorism.

Key words : Nation-building, Nation-state, War, Instability, Politics, Terrorism.

Cite This Article As : Beine, Z., Guirayo, J., Djourab; M.F. (2023). Le Tchad, entre guerres classique et asymétrique, et la difficile quête de la construction d'un Etat-nation 2(8) (<https://revue->

Introduction

Une abondante documentation a traité l'aspect relatif à la construction des Etats en Afrique et particulièrement au Tchad. Parmi ces auteurs, on note Djibrine et Djourab qui l'ont esquissé à travers l'implication des chefferies traditionnelles (Annales de l'Université de N'Djaména (2016). La construction d'un Etat se fait souvent à travers un processus éprouvant. Faisant allusion à l'expérience européenne, Clapham C. souligne que « confrontées à une lutte sans répit pour leur survie dans un monde Darwinien où les plus faibles étaient sacrifiées, les sociétés européennes ont été amenées à mettre en place des structures étatiques leur permettant de se défendre face à leurs adversaires, lesquels à leur, ont dû s'organiser en Etats » (2000 ; 93).

En effet, le Tchad est l'un des plus vastes pays d'Afrique caractérisés par une superficie de 1 284 000 km². Du nord au sud il y a 1 700 km et 1 000 km séparent l'est de l'ouest, il s'agit des points extrêmes, allant des forêts équatoriales jusqu'au Sahara (Varsia, 1994 : 5). Le pays fait frontière entre l'Afrique blanche et l'Afrique noire. Ceci le place entre le Sahel et le Sahara. Ancienne colonie par la France, le Tchad à l'instar de certains pays africains à domination francophone, recouvre son indépendance le 11 août 1960. (Abbo, 1996 : 16). Au lendemain de son accession à la souveraineté territoriale, la première République est aussitôt confrontée à des multiples émeutes qui prennent par la suite la forme des révoltes, conflits puis des guerres à caractère classiques qui se transforment au fil des temps à des guerres asymétriques. Ces pluriels conflits internes dont les retombées, néfastes, sont très loin de faire l'unité nationale et la construction d'un Etat-Nation. Malgré la recherche de la paix, de la cohabitation pacifique et la tenue des fora, l'esprit de la construction politique du Tchad semble être un rêve de portée lointaine.

Cette étude vise à montrer le processus ayant entraîné la construction politique qui aboutirait à un Etat-nation. Le modèle théorique structuro-fonctionnaliste de Talcott Parsons a été l'épine dorsale adoptée pour analyser les données historiques dudit travail. Pour la collecte des données de ce travail, la méthode sociohistorique a permis de faire une revue documentaire ainsi que les analyses des contenus des événements qui se sont succédé.

Rappelons que les psychoses des guerres classiques et asymétriques sont d'actualité dans ce siècle en cours ou les questions de la réconciliation nationale et du développement sociopolitique, économique, administratif et sécuritaire sont mises en jeu.

Ce travail est structuré en deux parties : d'abord la guerre classique aux prémices des guerres asymétriques puis la guerre civile à la difficile quête de la construction d'un Etat-nation

I - De la guerre classique aux prémices des guerres asymétriques.

1. Déséquilibre politique et politisation de la tradition.

Deux ans après l'indépendance, en 1962, la situation sociopolitique du pays semble se dégrader à cause de la remise en cause du processus démocratique. Ainsi apparaissent les premières émeutes de N'Djaména suivies des arrestations des leaders politiques. Le Président Tombalbaye, prétextant que la diversité ethnique et religieuse du Tchad ne favorise pas l'unité nationale, a préféré mettre fin au multipartisme. Ce faisant, il dissout tous les partis politiques instaurant ainsi le parti unique. Et par accordant plus de crédit à son parti en favorisant les intellectuels sudistes aux postes ministériels au détriment des ministres du Nord. Puis deux ans après, il

dissout les autres parti politiques et fait de son parti le parti unique tout en espérant construire l'unité nationale à travers son parti. La suppression des autres partis suscite de mécontentement chez les leaders politiques du Nord qui vont refuser d'intégrer le parti unique. (Iakno, 2016 : 47). Cet acte incite le président Ngarta Tombalbaye à lancer la chasse aux dissidents nordistes. C'est ainsi que dans la nuit du 22 mars 1963 seront arrêtés quelques hommes politiques. Cette pratique se dégénère et prend une tournure qui se solde par des morts et des blessés. Elle (émeute) fut le début et le point de départ de déséquilibre politique sous le régime de la 1^{ère} République. Ensuite, s'en est suivie la révolte de Mangalmé née de la cendre de la répercussion de la première émeute de N'Djamena de 1963. (Abbo, 1996 : 14).

En effet, celle-ci fut déclenchée suite à la politisation des chefferies traditionnelles. Elle fut éclatée suite au refus de l'autorité du sultan de l'époque par certaines factions des Moubi. Pour le remplacement du chef de canton Adoum Gadaye décédés, « Bachar Gadaye, frère du défunt, soutenu par des députés et hommes politiques du Batha, fut face au Faki Abdoulaye soutenu par la faction Moubi Hadaba de Botchotchi » et par certain homme politique (Beyem, 2000 : 157-158) et l'imposition obligatoire de l'emprunt national et de l'impôt.

Ce non-respect de la règle successorale, après la mort de Adoum Gadaye et la désignation par le gouvernement du successeur Faki Abdoulaye, ne fait pas l'unanimité des populations autochtones (Iakno, 2016 : 49). A cela s'ajoutent les taxes sur les bétails et les impôts de capitation qui sont soulevés par l'observateur français de l'époque qui certifie que les contribuables des régions musulmanes souffraient beaucoup des abus des collecteurs d'impôts qui passaient plusieurs fois par an pour le compte personnel de certains préfets et sous-préfets sudistes. Les taxes sur le bétail faisaient également l'objet d'excès semblables (Ningarô RA, 2016 : p.7). Netcho Abbo développe le même refrain lorsqu'il affirme qu'« en ce qui concerne les impôts, même en période de stabilité, les populations du nord en général et celles de Mangalmé en particulier étaient dans une position défavorable en ce sens qu'elles payaient d'une part l'impôt personnel et, d'autre part, une taxe sur le bétail ». (Beyem, 2000 :156).

Cette situation n'arrange rien du tout dans la mesure où ces populations souffraient déjà des abus des collecteurs d'impôt et avaient été confrontées en 1963 à une épuration politique des cadres du nord par Tombalbaye (Abbo, 1996 : 15-16). Toutefois, la goutte qui déborde la vase a été le problème de succession au trône cantonal. C'est pour cela que Beyem renchérit que le problème fondamental de la révolte de Mangalmé était lié à la chefferie. Le prélèvement de l'impôt n'était qu'une opportunité saisie par la population de Botchotchi pour exprimer sa répugnance envers le nouveau chef de canton qu'elle ne voulait pas. C'était alors une révolte de plus qui s'ajoutait à une longue liste des révoltes du même type qui s'était déjà produites dans la région du nord chaque fois que l'administration coloniale préférait installer des chefs de cantons ou sultans plus malléables au détriment des ayants-droit ou des candidats appréciés par la population ; cette pratique date d'époque coloniale (Abbo, 1996 : 15-16).

Ainsi, sur le marché de Mangalmé, 300 paysans moubi attaquent les collecteurs d'impôts au couteau et à la sagaie (Varsia, 1994 : 13), tuant deux personnalités politiques dont le député de la région Bourma Senoussi et Titimbaye François, directeur de cabinet du ministre de l'intérieur et six gendarmes. (Beyem, 2000 : 165). En retour, la révolte a été matée par les forces de l'ordre faisant plusieurs morts et plusieurs blessés. De cette révolte naîtra la création d'une rébellion qui attirera tous les jeunes révolutionnaires en son sein. Au fil du temps, la rébellion prend de l'ampleur et s'étend au-delà de Mangalmé atteignant ainsi l'extrême-nord du pays. En effet,

une brimade a été exercée contre le chef spirituel (Derdeï Khochideimi) de la communauté Toubou qui a été fouetté devant ses sujets, puis emprisonné à Largeau (Faya) avec l'un de ses fils (Goukouni Weddey). Cette humiliation publique a été mal perçue par la population dont la réaction violente s'est soldée par la mort d'un soldat.

2. Formation de la première rébellion et échec de l'unité nationale.

Les troubles intervenus au nord conduisent à la naissance de la première rébellion au Tchad Front de Libération Nationale du Tchad (FROLINAT) (Ningarô, 2016 : pp. 6-7). En effet le FROLINAT est créé le 22 juin 1966 à Nyala au Soudan sous l'égide de Ibrahim Abatcha, de quelques factions et d'autres personnalités politiques en exil. (Abbo, 2017 : 34). Parmi les personnalités, on note Abba Sidick, Acheik Ibni Sileck, Outel Bono, Ibni Mahamat Saleh, Gali Ngothé Gatta, Asseid Gammar Sileck, Manassé Nguéalbaye, Goukouni Weddey, Hissein Habré, Mahamat Nouri, Youssouf Togoïmi. Ibrahim Abatcha rédige le programme (Abbo, 2017 : 33) dont l'une des dispositions stipule qu' :

Il est question pour le mouvement de rompre définitivement avec la France, colonisatrice après le 11 août 1960 et prône le retour du Tchad dans le giron du monde arabo-musulman...afin d'établir des relations diplomatiques avec tous les pays, sauf Israël et l'Afrique du Sud, sur la base des dix principes de la coexistence pacifique.

Ces nouveaux objectifs viennent renforcer et donner de crédibilité à l'existence du Frolinat qui attire davantage des Tchadiens qui ont l'esprit de révolution et du changement. Il faut noter ce même mouvement évoquait en même temps l'idée d'une révolution nordiste contre le pouvoir sudiste établi pour gagner le maximum de sympathisants. En effet, la dialectique Nord-Sud dans l'histoire du Tchad a faussé le combat du Frolinat qui se voulait révolutionnaire et national. Cette réaction des observateurs place très vite le mouvement dans une opposition politico-religieuse et régionaliste ; cela va susciter de multiples divisions internes, suivant souvent des contours ethnico-tribaux qui vont évidemment fragiliser le Frolinat.

Malgré les efforts consentis et les multiples objectifs définis, le mouvement va connaître des échecs. De l'avis de Ningarô Roi Arthur, (2016 : pp. 7), « l'échec du Frolinat c'est d'avoir contribué fortement à creuser le fossé de la désunion, de la haine et du régionalisme entre les fils du Tchad et d'avoir désorganisé l'Armée Nationale Tchadienne en la tribalisant à outrance et d'avoir essaimé la fonction publique des cadres incompetents et corrompus ». De cet échec vont sortir d'autres factions armées qui sèment et rendent la vie invivable à la population et retardent également le processus de développement du pays et la construction de l'unité nationale. L'une de ses factions qui met la poudre au feu, est celle d'Hissein Habré (les Forces Armées du Nord (FAN). Ainsi, l'échec de l'unification nationale a été matérialisé par la guerre civile du 12 février 1979.

3. Première guerre civile au Tchad

La guerre civile qui est déclenchée en 1979, et qui a provoqué le départ de Félix Malloum du pouvoir, provient de l'accord de Khartoum qui a suscité le mécontentement de certains officiers parmi lesquels figure le Lieutenant Kamougué. Pour le CCFAN, les contours de l'accord leur ouvrent la porte au réarmement et aux possibilités financières et de pouvoir s'imposer de l'intérieur. Ainsi, le pouvoir est partagé entre le Sud et le Nord ; Hissein Habré est désormais Premier ministre et cette nomination sert de tremplin à l'équilibre géopolitique du mouvement. Mais cet équilibre de façade cache des calculs intelligents car chacun voulait contrôler les

arcanes du pouvoir. Cette recherche de l'équilibre est l'aspect concret dans l'éclatement de la guerre civile du 12 février 1979 (Barka, 2001, pp. 6-7). L'élément crucial déclencheur de la guerre provient de l'œuvre orchestrée par les partisans d'Hissein Habré qui voulaient à tout prix sortir gagnants de l'Accord.

La guerre a pris naissance par au Lycée Félix Eboué entre élèves, puis a gagné le reste de la ville avec l'entrée dans la danse des éléments armés. Au total, la guerre a fait beaucoup de victimes tant du côté militaire, civile, nordiste tout comme sudiste. De l'avis de certains auteurs, la guerre civile de 1979 a semé les tentations de la division du Tchad de façon inattendue. (Iakno, 2016 : 53).

Orchestrée par les éléments d'Hissein Habré, la guerre vient renforcer le doute et installe la peur à la population qui était abattue psychologiquement ; l'inquiétude et la méfiance se sont installées définitivement. Malgré la mise sur pied d'un Gouvernement d'Union Nationale de Transition (GUNT) dirigé par Lol Mahamat Choua pour réconcilier les tchadiens ; mais son règne sera de courte durée. Car les partisans de la conquête du pouvoir sont loin de céder à la stabilité. Leur objectif est celui de parvenir au pouvoir en usant de tous les moyens possibles et disponible à leur guise. Cette fois-ci, ce sont les leaders d'oppositions du nord qui remettent la machine de la guerre en marche. A cet effet, une deuxième guerre civile éclate en 1980 entre Habré et Goukouni deux tendances politico-militaires du nord. Ces affrontements ne sont pas sans conséquences néfastes. Et les deux tendances politico-militaires sont loin de faire chemin pour afin poursuivre l'objectif qui les unit. A ce niveau, la dislocation est visible car chaque tendance poursuit son but en fonction de ses capacités.

Mais le 7 juin 1982, Hissein Habré arrache la victoire sur le GUNT (ATP, 1991 : pp.1-2.). Les Forces Armées du Nord (FAN) d'Hissein Habré font leur entrée triomphale à N'Djamena en chassant son frère de lutte Goukouni Weddey. Ce dernier s'est exilé en Algérie.

Hissein Habré et ses partisans sont loin d'en finir avec la guerre. Ainsi, les populations du sud qui voyaient le mal venir du nouveau régime créent une rébellion dénommée « Codos », diminutif de commandos, en 1982. Le but de cette rébellion était de barrer la route à Hissein Habré et ses forces afin d'éviter la domination. Mais les représailles violentes, contre les Codos, ne se sont pas fait attendre en Septembre 1984. Cette rébellion appelée Codos était divisée en plusieurs groupes que sont les « verts », « rouges », « espoir », « cocotiers » et « log-tan » ; elle subit des répressions sanglantes, des troupes gouvernementales, au cours desquelles la population civile de la zone méridionale plus précisément celle du Moyen-Chari et les deux Logone ont connues des pires massacres avec des séquelles sur le long terme car ces événements ont laissé des traces indélébiles marquant durablement les mémoires. (Debos, 2013 : 85). Dénommée communément « Septembre noir » les massacres du sud ont marqué les esprits (Iakno, 2016 : 54).

Bien que vainqueur, Hissein Habré, est loin de faire preuve de rassembleur. Il est plutôt perçu comme un bourreau par les populations de cette partie du Tchad. Après le sud, les mêmes événements se vont se reproduire contre les populations du Guéra avec la répression contre le Mouvement pour le Salut National du Tchad (MOSANAT). (Debos, 2013 : 87).

II- De la guerre civile à la difficile quête de la construction d'un État-Nation

1. Guerre civile, prémices d'un régime dictatorial

Au regard de la situation de guerre qui prévaut, l'on retient que ce qui caractérise le régime qu'impose Hissein Habré est la violence sur toutes ses formes. Car, pendant son règne, le président Habré a banni le multipartisme au détriment du parti unique dès le 22 juin 1982 avec la création de son mouvement (ATP, août 1991, pp.1-2.). Ainsi est née l'Union Nationale pour l'Indépendance et la Révolution (UNIR,) seul et unique parti (Varsia, 1994, 56) dont l'adhésion de tous les Tchadiens était obligatoire. Pour le contrôle systématique du pouvoir, Hissein Habré met en place la Direction de Documentation et de Sécurité (DDS), service spécial de sécurité créée le 26 janvier 1983 par décret n°005/PR du 26 janvier 1983 (Guidjindandi, pp. 7-11.) à l'image de la Compagnie Tchadienne de Sécurité (CTS) créées en 1967 par le Président Tombalbaye afin de protéger et contrôler son pouvoir. (Debos, 2013 : 70).

La DDS était une véritable machine de répression qui a fait peur à tous les Tchadiens de tous les horizons. La DDS avait pour mission d'arrêter, d'emprisonner, de torturer, voire de tuer tous ceux qui s'opposent au pouvoir d'Hissein Habré. Lors de ces interrogatoires, les tortionnaires utilisent une large panoplie des techniques caractérisées par les châtiments électriques. (Varsia, 1994, 59). Durant son règne, Hissein Habré a fait d'innombrables victimes. Son régime est qualifié de pire qu'a connu le Tchad pendant cette période des années 80-90. Au cours de huit ans de règne, le régime d'Hissein Habré était craint de tous. La règle est la méfiance totale même au sein des familles. Et les échos du régime parviennent jusqu'à l'extérieur. Surtout avec sa véritable machine de répression, d'arrestations arbitraires, de disparitions forcées, de tortures et de traitements dégradants et inhumains (Gérard N, Sanga-N'dem, 2015 : pp. 1-2). La DDS, laisse des psychoses néfastes à la population tchadienne à laquelle certaines victimes croupissent jusqu'à présent sous l'effet des tortures¹.

Craint de tous, nul n'a droit à l'erreur et les institutions fonctionnaient selon les principes établis. Ce qui détermine l'honnêteté dans l'évolution de l'appareil étatique. Mais l'inverse était marqué par l'impossible esprit de vivre ensemble, la cohabitation pacifique mais au détriment de l'unité nationale. Car, la population vit au quotidien avec la peur au ventre à tel point que la confiance entre les tchadiens était bannie.

Garantir l'intégrité du territoire national du pays, hérité de la colonisation a été l'unique leitmotiv du règne de Habré ; au regard des souffrances endurée relativement à la guerre, la gouvernance est considérée comme salubre tant pour les tchadiens que pour le Tchad.

De tous les maux que connaissent les Tchadiens, la recherche de la construction d'un Etat-Nation sous ce régime devient une illusion tellement que les pratiques étaient aux antipodes ; absence totale des libertés et le droit était banni. Il n'y a que le devoir qui est la règle d'or. Suite aux exactions, les exécutions sommaires, les massacres, les épurations ethniques et les tortures du régime infligées à la population, des grognes se font entendre dans tout le pays. Petit à petit des résistances se forment et aboutissent à une autre rébellion armée.

C'était du 8 au 11 mars 1990, plusieurs organisations politiques, l'action du premier avril, le Mouvement du Salut National du Tchad (MONOSAT) et les Forces Armées Tchadiennes-Mouvement Révolutionnaire du Peuple (FAT-MRP) se sont réunies en congrès à Bamina pour

¹ Alain Foka, Archive d'Afrique, cinquantièmes du Tchad, 2010, deuxième partie, consulter sur internet, du 26 mars 2023.

se dissoudre et unifier leurs forces. C'est ainsi qu'a été créé le Mouvement Patriotique du Salut. D'autres organisations démocratiques intégreront le mouvement par la suite en l'occurrence de l'Union des Populations Tchadiennes (UTP), le Front Socialiste de Libération du Tchad (FSLT), le Mouvement pour la Démocratie et le Socialisme au Tchad (MDST) et d'autres encore, sans oublier les nombreux cadres qui se sont engagés individuellement (ATP, 1990 : pp. 2-3).

Tout a commencé en novembre où les rebelles du Mouvement Patriotique du Salut s'engagent sur le terrain. Ayant fixé pour but principal la transformation de la scène politique tchadienne, de lutter contre le régime exclusif d'Hissein Habré, et de promouvoir la démocratisation du pouvoir politique tchadien par la mise en place du multipartisme. Le mouvement trouve son origine dans le courant de pensée du socialisme (Ningarô, 2016, pp, 5-6).

2. Rébellion porteuse d'un processus démocratique alambiqué

L'accession au pouvoir au Tchad a été toujours par les moyens des armes. Ainsi, pour une fois de plus le vendredi 23 novembre 1990 à midi dans la localité de Tiné, le MPS lance sa toute première offensive et la plus décisive. Cette attaque aboutit le samedi 24 novembre à la fuite du Président Habré, qui était sur le terrain pour galvaniser ses troupes, de la zone de défense (Beyom Malo, 1998 : pp. 6-8).

Mieux structurée et bien équipée, la nouvelle rébellion lance ensuite ses offensives décisives sur la capitale N'Djamena. Cette rébellion était pilotée par le colonel Idriss Deby. Après quelques jours d'intenses combats, le mouvement parvient à renverser le régime d'Hissein Habré qui quitte N'Djamena définitivement le 1^{er} décembre 1990. Ainsi, une page d'histoire politique du Tchad fut tournée. (Iakno, 2016 : 56). Ainsi donc, la date du 1^{er} décembre 1990 marque un tournant décisif dans l'histoire politique du Tchad.

En effet, le MPS vient de prendre en main la destinée de notre pays. Bien que sanglante et douloureuse, la transition entre l'ancien régime et les nouveaux maîtres du Tchad a procuré une grande satisfaction au sein de la population tchadienne longtemps soumise à l'asservissement. Mais comment croire à ce changement alors que les tchadiens gardent encore à l'esprit les souvenirs vivaces de leur martyre et de leurs supplices ? Traumatisée par des années d'absence de toute forme de liberté, les Tchadiens peinent à croire la déchéance du pouvoir de Habré et la restauration du processus démocratique, à l'idée d'admettre la nouvelle réalité (ATP, 1990 : pp. 1-2).

Le régime démocratique annoncé, le pays aspire à une nouvelle ère politique. C'est dans cette optique que le nouvel homme fort du Tchad déclare n'avoir « apporté ni or ni argent mais la liberté » au peuple tchadien.

Pour stabiliser son pouvoir, rétablir l'ordre national et la cohabitation entre la population, le nouvel homme fort organise une Conférence Nationale Souveraine qui s'est étalée du 15 janvier au 7 avril 1993 (Marc Aicardi, 1993 : 41). Durant presque trois mois, plusieurs thématiques ont été abordées à travers des débats diversifiés et des discussions sérieuses afin de saisir les réels problèmes du Tchad. L'ouverture de la CNS a été marquée par un acte rassembleur d'enterrer la hache de la guerre. Cet acte est marqué par l'incinération des armes, symbole d'abandon à jamais de la lutte armée comme moyen d'accéder au pouvoir. Après cet acte, il a été question de débattre de tous les sujets qui constituent des obstacles au développement du pays.

La CNS a donné l'ultime occasion pleine d'espoir pour enfin permettre de traiter, de poser des pistes de sortie et de juguler les problèmes qui minent et paralysent l'appareil étatique. A l'issue

de cette Conférence, des résolutions et des recommandations ont été adoptées par les participants. Ainsi, une satisfaction était lisible sur le visage des participants à la sortie des assises. Ce qui semble donner et poser une fois de plus les jalons d'une quête de la reconstruction d'un Etat-Nation, de la cessation de toutes les formes d'hostilités et violences entre les filles et fils du Tchad.

Après la CNS, la marche du processus démocratique est lancée ; cela est matérialisé par la création des partis politiques, les syndicats, les associations diverses etc. Bref tout ce qui matérialise le pluralisme politique et les mouvements de lutte à la démocratie véritable ont vu le jour. Les défenseurs de Droits de l'Homme n'en sont du reste sur la scène. Toutes les couches sociales se mobilisent à l'action en faveur de la refondation d'un Etat-Nation, de la stabilité et de la paix.

Ainsi, la quiétude s'installe peu à peu dans le pays. Toutefois, cette stabilité tant attendue par la population, n'était que de courte durée. A l'origine, il y'a eu quelques psychoses liées aux partisans du régime déchu encore présent et actif dans la haute sphère de l'Etat. Cette présence terrorise d'une part la population qui se réserve le droit d'expression. Car, dit-on que le partant et l'arrivée sont issus du même groupe politique. Ce qui ne fait pas l'unanimité de la population et cette logique accorde moins de crédits aux doutes sur l'authenticité et la durabilité de cette paix. Après quelques années d'accalmie, les guerres refont surface. Cette fois-ci, les factions s'éclatent un peu partout à travers le pays pour remettre le couteau dans la plaie qui tend à se cicatriser.

Au Sud du pays, on constate l'éclatement des troubles sous l'impulsion du Comité de Sursaut National pour la Paix et la Démocratie (CSNPD) de Moïse Kété et les Forces Armées pour la République le Fédérale (FARF) de Laoukaïn Bardé Frisson (1994-1998). Ces deux leaders ont tenté la création d'une rébellion unifiée au sud mais leurs efforts ont été étouffés dans l'œuf par le régime MPS. (Debos, 2013 : 90).

Au nord, on dénombre plusieurs rébellions à l'instar du Mouvement pour la Démocratie et la Justice au Tchad (MDJT, 1998-2002), de Youssouf Togoïmi qui a tenté de défier le MPS en 1999-2000. (Iakno, 2016 : 56). Mais, après plusieurs combats, son ambition a été anéantie sans atteindre la capitale. Après la défaite de cette rébellion l'on a constaté une accalmie éphémère. Avec l'exploitation de l'or noir au sud du pays en 2003, l'espoir d'un changement socioéconomique est attendu par tous les Tchadiens ; le regard de tous est désormais tourné vers cette manne pour enfin permettre la reconstruction du pays.

Les moyens générés par l'exploitation du pétrole sont à même de pallier les difficultés sociales, de renforcer la cohabitation et le vivre ensemble de toutes les filles et les fils du Tchad. Mais la gestion des revenus ne fait pas l'unanimité et ceci relègue au second plan les espoirs de la population. Les critiques émanant des organisations nationales et internationales et de l'opposition tchadienne considèrent finalement que la manne pétrolière ne profite qu'à la dictature au détriment de la population (Lejeal, 2000 : 18-19).

C'est dans cette gestion décriée que le recours aux armes fut l'option entreprise par quelques tendances de rébellions qui considèrent que cela demeure l'unique moyen pour se faire entendre. Ainsi, le 13 avril 2007, le Front Uni pour le Changement (FUC), lance des offensives en direction de N'Djamena qu'il assiège. Après des combats sanglants, les rebelles sont

contraints de rebrousser chemin devant la détermination des de forces gouvernementales. (Iakno, 2016, 56). La déstabilisation du pays est d'actualité.

Voyant la capacité et l'efficacité du régime en place, les différentes tendances de rebelles forment une coalition sous l'appellation de l'Union des Forces pour la Démocratie et le Développement (UFDD). (Iakno, 2016 : 56). Ainsi, cette coalition relance la machine de la guerre en lançant une gigantesque attaque le 2 février 2008. L'objectif de cette attaque est le renversement du pouvoir de N'Djamena quel qu'en soit le prix à payer. Les retombés sont désastreux tant du côté gouvernemental, de la population civile que des rebelles. Une fois de plus, cette énième tentative de renversement des tendances, met à terre le processus de la construction d'un Etat-Nation. Car, les institutions administratives sont paralysées. La cohabitation ou le vivre ensemble devient coquille vide car il n'y a plus d'unité nationale. La méfiance refait surface. D'autant qu'après la défaite de l'UFDD et la victoire du pouvoir de N'Djamena, place à la « chasse aux sorcières ». Ce qui se matérialise par l'arrestation de certains leaders politiques, de certains citoyens accusés d'être en connivence avec les rebelles, la disparition sans suite des compatriotes, etc. Tous ses actes viennent renforcer le doute de la méfiance au sein de la population. Ceci retarde énormément le processus de la quête de la construction d'un Etat-Nation. Pire encore l'unité nationale et le vivre ensemble semble être un fardeau lourd à porter à destination. L'effet de ces deux guerres met en plein effritement le développement socioéconomique, politique, administratif et sécuritaire.

3. D'une guerre asymétrique à la difficile construction d'un État-Nation

Après ces guerres, l'on constate une toute petite accalmie malgré les conflits intercommunautaires et les menaces extérieures dans la bande du sahel. Apparaît alors la secte Boko Haram dans le bassin tchadien. Les attentats qui ont eu lieu au Tchad, en 2015, ont poussé le gouvernement à un investissement massif car une guerre asymétrique ne se gagne pas facilement. Ainsi, le Tchad a prêté main forte au Cameroun dont l'armée était en difficulté face aux djihadistes.

En Afrique de l'ouest, les djihadistes ont investi le Mali qui a bénéficié de l'intervention des Forces Armées Tchadiennes d'Intervention au Mali (FATIM) pour afin apporter sa contribution à la stabilité sous régionale. (Iakno, 2016 : 64-65). Il en est de même pour le Niger et le Nigeria qui ont bénéficié de l'appui militaire soutenu du Tchad dans la guerre asymétrique. Toutes ces interventions se soldent par la victoire des forces gouvernementales. Toutefois, une guerre ne se fait jamais sans avoir des victimes. C'est pourquoi, lors de ses multiples interventions, le pays enregistre les pertes en vies humaines et matérielles qui laissent des familles endeuillées, des veuves et des orphelins. Certains proches des disparus revendiquent le remplacement numérique au détriment des règles régissant la fonction publique. Cette pratique ne fait pas l'unité nationale car elle va à l'encontre de l'équilibre au sein de l'armée.

C'est dans cette ambiance de guerre asymétrique que les FACT lance une offensive en direction de N'Djamena au début de l'an 2021. Après un mois de combats intenses, la rébellion avance sans avoir de résistances farouches atteignant ainsi le Kanem où un dur accrochage a eu lieu contre les forces gouvernementales. Inquiet de cette avancée de la rébellion, le Président Idriss Deby Itno décide de se rendre sur le terrain afin de mettre fin à l'ambition des FACT. Après les combats du 20 octobre 2021, il est blessé puis évacué d'urgence à l'hôpital où succombe suite à ses blessures. Bien que tragique, cette disparition ouvre cependant une nouvelle page sur la marche politique du Tchad (Ngadoua D, 2021 : 2).

Une transition étalée sur 18 mois est émaillée des massacres des populations. Tout a commencé avec la manifestation organisée par les leaders politiques de l'opposition, le collectif des sociétés civiles le 27 avril 2021 (Kodjiga, 2021 :1). Cette manifestation, violemment réprimée par les forces de l'ordre, s'est soldée par des dizaines de blessés et des morts (Noubatessem, 2021 : 1). Ceci marque le mauvais départ de la transition.

Ensuite, s'en sont suivis les conflits intercommunautaires opposant les éleveurs aux agriculteurs le 13 septembre 2022 dans le département de Lac Iro et les tueries de Sandana et de Danmadji dans la province du Moyen-Chari (Karim O, 2022 : 1-2). Il en est de même pour les autres zones de contact entre agriculteurs et éleveurs et ceci se matérialise par l'accroissement des migrations vers le Sud et la militarisation de l'administration locale qui aggravent les conflits entre des communautés qui ont pourtant une longue histoire de coopération.

Ces conflits opposent régulièrement des communautés entières pour des motifs divers (Debos, 2013 : 97) ; ce qui sème l'inquiétude et renforce la méfiance au sein de la population en défaveur de la cohabitation et l'esprit de la construction d'un État-Nation. Autant que celle d'Abéché dans la province du Ouaddaï, de Mangalmé dans le Guéra, de Kouribougoudi dans le Tibesti, etc. Le pire de cas, est la répression violente des manifestants en date du 20 octobre 2022. Date de la fin de la durée de la transition. Cette répression violente des forces de l'ordre a fait d'énormes victimes en vies humaines à N'Djamena, Moundou, Doba, Koumra et Sarh.

Des répressions, arrestations arbitraires, disparitions, déportations des concitoyens vers des maisons d'arrêt de haute sécurité (Klessoum et Koro-Toro) et condamnations expéditives des manifestants viennent renforcer davantage la méfiance entre la population et l'Etat.

Ces repressions ont conduit bon nombre de voix qui accusent le gouvernement de transition d'être responsable des massacres de sa propre population. Ce qui remet en cause la quête de la construction d'Etat-Nation, de la cohabitation pacifique et le vivre ensemble entre les Tchadiens. Malgré l'organisation du dialogue national inclusif et souverain, en date du 20 août 2022, pour enfin discuter et traiter de tous les problèmes qui minent et paralysent le pays, la situation n'a guère changé. Le climat de la réconciliation nationale et de la cohabitation pacifique ainsi que du vivre ensemble est morose. La population vit au quotidien avec la peur.

Conclusion

Construire un Etat-nation est une expérience douloureuse pour certains pays au sud du Sahara. Le cas du Tchad n'est un exemple palpable car le pays est un cas particulier en matière d'instabilité politique.

En effet, depuis son indépendance, le Tchad n'a connu que les armes comme moyen d'accès à l'exercice du pouvoir politique. Encre dans la pauvreté conséquence de la malgouvernance et ses corollaires de coups d'état, le Tchad n'avance pas malgré le processus démocratique enclenché depuis 1990.

Après plusieurs séries de guerres fratricides assorties des fora et conférences pour expier le mal, le pays ne semble pas avoir compris la leçon. L'entêtement à vouloir conserver le pouvoir par la force des armes est l'option priorisée. Ainsi, des moyens colossaux sont orientés vers l'achat des armes au lieu de servir à développer le pays. Devant le blocage de l'évolution du processus démocratique, certains Tchadiens ont choisi de prendre les armes pour se faire entendre. Ceux qui croient à la lutte pacifique sont muselés ou interdits de manifester. Ce qui remet en cause la quête de la construction d'Etat-Nation, de la cohabitation pacifique et le vivre ensemble entre

les Tchadiens. Malgré l'organisation en date du 20 août 2022 du dialogue national inclusif et souverain pour enfin discuter et traiter de tous les problèmes qui minent et paralysent le pays, la situation n'a guère évolué. Les massacres du 20 octobre 2023 sont à mettre à l'actif du blocage du processus démocratique.

Entre guerres fratricides et guerres asymétriques, le pays ne trouve pas toujours le chemin pour construire l'Etat-nation qui est le vœu de tous les Tchadiens.

Sources et références bibliographiques

Abdérmane Barka, 2017, *Le Progrès, il y a 27 ans, le CSM au pouvoir. De Tombalbaye à Hissein Habré en passant par Malloum. Les acteurs et observateurs témoignent* n° 1001, p.7.

Abdoulaye Moussa Djibrine et Mahamat Foudda Djourab, 2016, les chefferies traditionnelles dans la construction de l'Etat du Tchad, in *Annales de l'Université de N'Djamena*, pp. 36 -58.

Adrien Beyom, 1998, *Malo, La Sociale-Démocratie. Socle idéologique du Mouvement Patriotique du Salut (MPS)*, Imprimerie Nationale du Tchad.

Agence Tchadienne de Presse, 1990, *Lettre d'Agence : Enfin la liberté ! ATB-Bulletin*, n°2534, du 5 décembre, pp, 3.

ATP, 1991, *La République retrouvée*, n°2648, 13 août, , p.1.

ATP, 1990, *Enfin la liberté ! ATB-Bulletin*, n°2534, du 5 décembre, pp. 1-2.

Beyem, Roné. Tchad, 2000, *L'ambivalence culturelle et l'intégration nationale. L'Harmattan*, pp. 155-156.

Clapham Christopher, Arnaud Hélène, 2000, *Guerre et construction de l'État dans la Corne de l'Afrique*. In : *Critique internationale*, vol. 9. *Politiques de la biosphère*. pp. 93-111.

Cyriaque Ngadoua Dingamadjim, 2021, *Communiqué de presse n°003 condamnant la violence et la répression barbare des manifestations qui ont eu lieu le 27 avril 2021*, Bibliothèque CEFOD, 30 avril 2021, pp. 1-2.

Frédéric Lejeal, 2000, *Marchés Tropicaux et Méditerranéens, Tchad : l'ère pétrolière sur fond de rébellion*, n°2862, 15 septembre, pp.18-19.

Gérard N, Sanga-N'dem, 2015, *Le Progrès, Éclairage sur les organes principaux et secondaires de répression de HH : Des ex-agents de la DDS témoigneront*, Imprimerie IDT, n°4191, du 15 septembre, pp, 1-2.

Guidjindandi Djono, 2018, *Le Pays, le peuple est en marche*, Imprimerie Bingo, n°073, du 24 au 30 janvier, pp. 6-7.

Iakno Padeu, Ezechiel, 2016, *La prise en charge des blessés de guerre du Tchad de 1963-2016 : Acteurs, Méthodes, Impact et Limite. Mémoire de Master en Histoire*, Université de Ngaoundéré.

Karim O, 2011, *L'Observateur, une razzia bien planifiée*, n°1072, 21 au 28 septembre, pp.2.

Marc Aicardi de Saint-Paul, 1993, *Afrique Contemporaine, Conférence nationale souveraine du Tchad, 15 janvier- 7 avril 1993*, n°167, 1993/09, p. 41.

Marielle Debos, *Le métier des armes au Tchad : Le gouvernement de l'entre-guerre*. Karthala. 2013. p. 70-97.

Marting Félix Kodjiga, 2021, *Communiqué n°09/RDST/BP/2012 relatif à la répression barbare et inhumaine des forces de sécurité et de défense tout corps confondu lors de la manifestation du 21 avril 2021*, Bibliothèque CEFOD, 29 avril, p.1.

- Netcho, Abbo, 1965, La révolte des Moubi. Edition Sépia, 1996, pp. 15-16.
- Ningarô Roi Arthur, 2016, Le Pays, 11 mars 1990 : Naissance du Mouvement Patriotique du Salut (PMS), Imprimerie Bingo, n°003, du 09 au 15 mars, pp. 6.
- Ningarô Roi Arthur, 2016, Le Pays, La naissance du FROLINAT, n°17, pp. 6-7.
- Noubatessem Jonathan Boguyanan, 2021, Communiqué n°004/CDF/BEN/SGN/2021 relatif au placement sous mandat de dépôt des manifestants suite à la manifestation légale et pacifique du 27 avril 2021, Bibliothèque CEFOD, 1 mai 2021, p, 1.
- Varsia Kovana, 1994, Précis des guerres et conflits au Tchad. L'Harmattan, pp. 5-59.

